

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 9 (1917)  
**Heft:** 4

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an  
Pour l'Étranger: Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann  
Téléphone 1808 o o o Kapellenstrasse 6 o o o Compte de chèques N° III 1366  
◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ Parait tous les mois ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

o Expédition et administration: o  
Imprim. de l'Union, Berne  
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

### SOMMAIRE:

	Pages
1. La révolution russe . . . . .	37
2. Le travail ininterrompu et la loi sur les fabriques . . . . .	38
3. Requête au Conseil fédéral . . . . .	40
4. Assistance contre le chômage . . . . .	41

	Pages
5. Dans les fédérations . . . . .	42
6. Mouvement syndical international . . . . .	43
7. Divers . . . . .	44
8. Adresses . . . . .	

## La révolution russe

Révolution politique, révolution bourgeoise, mais que nous saluons avec enthousiasme, parce qu'elle représente un stade nécessaire dans l'évolution politique et économique des peuples. Elle était désirée, attendue même, depuis longtemps et ce fut un véritable soulagement pour les syndiqués, les socialistes et les démocrates que la nouvelle du renversement de la monarchie absolue des Romanoff. Notre salut va à tous ceux qui ont contribué à cette révolution, mais plus particulièrement à la classe ouvrière qui, dans ce pays, ne compte plus les victimes pour la cause de la liberté.

Le régime qui succombe se maintenait par la dictature, le crime et la forfaiture. Mais l'abus de la force et de la puissance entraîne fatalement la réaction, et la monarchie absolue de Russie disparaît précisément pour avoir été par trop absolue.

\* \* \*

Au moment où nous écrivons ces lignes, il semble bien que la classe ouvrière russe, tout en tirant le plus de profit de cette révolution, comprend qu'il est de son devoir et de bonne tactique d'assurer le triomphe du nouveau régime, malgré qu'il ne réalise pas complètement l'idéal démocratique et socialiste. Il ne faut pas oublier que cette révolution, si elle ressemble, dans les faits, à la grande révolution française, s'en sépare en ce sens qu'elle est, pour la plus grosse part, véritablement l'œuvre du prolétariat manuel et intellectuel. Dans tous les cas, ce serait une faute impardonnable si, par un émiettement des forces capables de faire triompher la révolution, la réaction pouvait reprendre le pouvoir.

Du reste, on peut apprécier la révolution russe à sa juste valeur quand on lit le manifeste-programme du gouvernement provisoire:

### Citoyens,

Le comité provisoire exécutif de la Douma, avec l'aide et l'appui de la garnison de la capitale et de ses habitants, triomphe actuellement des forces novices de l'ancien régime, dans une telle mesure qu'il peut procéder à une organisation plus stable du pouvoir exécutif. Dans ce but, le comité provisoire a nommé comme ministres du premier cabinet national des hommes dont l'activité politique et publique passée leur assure la confiance du pays.

Dans sa politique, le nouveau cabinet s'inspirera des principes suivants:

1° Amnistie immédiate et générale de tous les délits politiques et religieux, y compris les actes terroristes, les révoltes militaires, les crimes agraires;

2° Liberté de la parole, de la presse, des alliances, des unions, des grèves, avec extension de ces libertés aux fonctionnaires militaires et dans la limite des compatibilités avec les conditions militaires et techniques;

3° Abolition de toutes les restrictions sociales, religieuses et nationales;

4° Procéder aussitôt à des préparatifs pour la convocation d'une Assemblée constituante qui, en s'appuyant sur le suffrage universel, établira le régime gouvernemental et la Constitution du pays;

5° Remplacement de la police par une milice nationale, avec des chefs éligibles et soumis aux organes du self-gouvernement;

6° Les élections communales devront se faire sur la base du suffrage universel;

7° Les troupes qui ont pris part au mouvement révolutionnaire ne seront pas désarmées; elles seront consignées à Pétrograde;

8° Tout en maintenant une discipline militaire sévère au service actif, toutes les restrictions dans la jouissance des droits sociaux accordés aux autres citoyens, devront être abrogés pour les soldats.

Le gouvernement provisoire tient à ajouter qu'il n'a pas l'intention de profiter des circonstances de la guerre pour retarder la réalisation des mesures de réforme susmentionnées.

Et ce programme démocratique, il faut le comparer à celui du gouvernement qui disparaît. L'histoire nous montre, depuis deux siècles au moins, l'empire russe aux prises avec les forces de réaction et de liberté. Par moment, il se produit une éclaircie qui permet de croire au triomphe de la liberté contre le despotisme. Ce fut notamment la cas sous le règne de l'empereur